

# MAIS ET LA RECTIFICATION ATTÉNUATIVE

ALIDA MARIA SILLETTI  
UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI MODENA E REGGIO EMILIA

**Abstract.** Cet article a pour but l'étude des stratégies d'atténuation du discours de vulgarisation économique. En particulier, nous nous concentrons sur les procédés qui sont mis en place par la conjonction adversative *mais* dans une sélection d'articles et d'interviews tirés des pages de l'économie du *Figaro*. Nous bornons notre domaine d'investigation à un *corpus* de 30000 mots environ, du 1<sup>er</sup> janvier au 20 janvier 2007. Ainsi, nous appuyons-nous sur les possibilités formelles de réalisation de *mais*, notamment ses significations et ses effets dans les cas où il figure avec *certes*. Par conséquent, nous voudrions mettre en exergue l'expression de la mitigation et de l'atténuation de la pensée, tout comme la perception d'une certaine *exposition* de la part de l'énonciateur (journaliste/interviewé) par rapport à ses déclarations. Une attention remarquable sera également consacrée aux distinctions évidentes qui apparaissent entre les deux typologies de textes traitées.

**Mots-clés:** *Discours de vulgarisation économique, Atténuation, Concession rôle des participants dans la communication*

**Abstract.** This article aims at studying attenuative strategies in popular economic discourse. In particular, our attention will be focussed on some of the techniques carried out by the adversative conjunction *mais* into a selection of articles and interviews of the economy pages of *Le Figaro*. Our corpus is based on approximately 30000 tokens, collected from January 1<sup>st</sup> to January 20<sup>th</sup> 2007. On the basis of the quantitative and qualitative analysis of *mais*, we will thus investigate some of its realisations, not only from a formal point of view, but also examining its meanings and effects when occurring with *certes*. Consequently, we would put into evidence the expression of mitigation and of attenuation, as well as the perception of a certain exposure on the part of the utterer (journalist/interviewee) in accordance with his declarations. Finally, some remarks will emerge from the obvious differences connected with the two different text types.

**Keywords:** *Popular economic discourse, Attenuation, concession, Communication participants' role*

## 1. Introduction

Peut-on considérer la structure *certes...mais* comme une stratégie d'atténuation d'un énoncé ? Existerait-il des co(n)textes privilégiés d'occurrence de cette stratégie d'atténuation ? C'est à ces deux questions que tentera de répondre cet article à travers une étude qui, précisons-le, ne se veut nullement exhaustive. Pour ce faire, nous constituerons un *corpus* de textes informatifs tirés de la rubrique économique du *Figaro (lf)*, à l'intérieur duquel nous approfondirons l'expression de la concession, notamment la construction *certes...mais*.

## 2. Domaines d'enquête

L'analyse du concept de l'atténuation implique la prise en compte de plusieurs éléments. Dans les grandes lignes, tout discours qui comporte une volonté d'atténuer les aspects sémantiques de l'atténuation se réfère nécessairement à l'attitude du sujet parlant à l'égard des connotations et des implications de son dire, ainsi qu'aux différentes modalités d'expression de cette subjectivité dans le discours. Il s'ensuit que "les énoncés modalisés

représentent à la fois un point de vue sur un objet donné et la manière dont le locuteur se positionne à l'égard de ce point de vue" (Haillet 2004b: 4). Le rôle du locuteur est donc incontournable, puisqu'il est la source de l'atténuation. Toutefois, pour avoir affaire à ce type de procédé, la tâche dont le locuteur se charge devrait être "mise en contexte", dans la mesure où l'atténuation porte sur un contenu représenté par ce qui est proprement atténué:

les phénomènes que l'on appelle traditionnellement «atténuation», «euphémisation», «modalisation», etc. impliquent tous une relation à deux termes: d'un côté, il y a ce que l'on interprète comme manifestation d'une certaine attitude du locuteur, et de l'autre, ce à l'égard de quoi il prend ainsi position, ce qui se trouve représenté comme «atténué», «euphémisé», «modalisé» (Haillet 2004a : 15).

Cette définition met tout d'abord en exergue l'activité discursive, à laquelle le locuteur participe à travers la représentation du dire à partir de son interprétation. Par conséquent, lors de l'acte d'énonciation, il effectue dans ses propos, de manière plus ou moins explicite, une double prise de position: par rapport à l'objet de son dire, mais aussi par rapport à son destinataire.

De ce fait, nous chercherons ces éléments de réflexion dans notre *corpus* où le sujet écrivain (le journaliste, notamment) souhaite susciter certaines réactions chez les destinataires, dans la plupart des cas le public des lecteurs ou, dans le cas des interviews, l'intervieweur et l'interviewé eux-mêmes.

Ces stratégies de modulation sont très récurrentes dans le discours économique de la presse, "qui se trouve à devoir aménager ses productions discursives entre plusieurs instances afin de restituer les informations de façon conforme aux priorités de la ligne éditoriale et du public visé" (Mattioda 2009: 75). C'est un fait, dans nombre de cas, l'économie et la finance traitent de situations difficiles, voire de crises touchant plusieurs réalités et plusieurs couches sociales différentes. Il s'ensuit la possibilité de la part du journaliste et, plus en général, des médias de se servir d'un univers composite de pratiques visant une construction de l'espace public. Ce qui tend ainsi à modifier la réalité empirique et à structurer donc les significations véhiculées de différentes manières, dont l'euphémisation:

[l]e discours médiatisé de la langue des affaires sous la plume des journalistes est hyperbolique, avec un recours fréquent aux euphémismes. [...] La transmission d'informations médiatisées obéit aux lois de la communication, indépendamment de la communauté linguistique à qui elle s'adresse. Ce qui change, partiellement ou systématiquement, ce sont les valeurs sémantiques de référence. (Vittoz 2007: 429).

Ainsi, parmi les stratégies dont les journalistes peuvent se servir lors de l'énonciation des nouvelles relatées nous voudrions focaliser notre attention sur une sélection des emplois de *mais*, notamment sur la base de leur compatibilité avec *certes*. La conjonction adversative *mais* possède deux emplois différents. Anscombe et Ducrot (1977: 28) opèrent une distinction entre deux types de *mais* en français, qu'ils dénomment *SN* et *PA*<sup>1</sup>, à partir des relations existant entre deux phrases, *p* et *q* - et de leurs extensions *p'* et *q'*. Le premier emploi voit un usage polémique de *mais*: la conjonction adversative - et par conséquent le corps de son énoncé - servent à réfuter le contenu propositionnel de l'énoncé qui précède. Ainsi,

nous poserons que *SN* est toujours le prolongement d'une négation polémique, et qu'il introduit la rectification d'une assertion *p'* refusée, que cette assertion ait lieu réellement ou soit

---

<sup>1</sup> L'hypothèse d'Anscombe et de Ducrot (1977: 24) porte sur l'existence de deux *mais* en français: un *mais* dont la traduction en espagnol serait *sino* et en allemand *sondern*, qu'ils appellent *SN*, et un *mais* qui serait traduit en espagnol par *pero* et en allemand par *aber*, qu'ils dénomment *PA*.

virtuelle, ou encore que la réfutation se situe dans un cadre fictif déployé par le discours (Anscombe et Ducrot 1977: 28).

Bref, *mais* y pourrait être paraphrasé par *en revanche/ au contraire*.

Le deuxième emploi de *mais* porte en revanche sur l'idée de rectification, dans la mesure où, si nous posons les deux énoncés  $p$  et  $q$ ,  $p$  jouerait le rôle d'argument pour une éventuelle conclusion. Toutefois,  $q$  deviendrait un argument contre cette conclusion, de manière qu'il se charge d'une force argumentative supérieure à  $p$ . De fait, le locuteur qui énonce  $PA$  dans  $q$  peut ne pas coïncider avec la source de  $p$ , suivant la polyphonie interne au texte, contrairement à  $SN$ . D'où un  $PA$  en tant que connecteur rectificateur.

### 3. Présentation du corpus

Nous allons nous référer à des textes tirés du *Figaro* en version numérique, notamment le pdf du quotidien imprimé. Ainsi, selon le classement des textes proposé par Eggs (1998), et à partir de la considération spécifique des textes auxquels nous avons eu affaire, nous avons opéré la répartition suivante: articles journalistiques, que nous avons distingué des reportages (textes qui dépassent les 100 mots, qui portent sur un sujet spécifique d'actualité, où figure l'indication du lieu de rédaction du texte) des interviews, des commentaires (textes d'opinion), des indices boursiers (commentaires aux cotations boursières), des nouvelles flash (textes qui ne dépassent pas les 100 mots), des titres (titres ou toute première partie de textes qui figurent dans la une de l'économie et qui sont développés dans les pages qui suivent), des schémas récapitulatifs et des questions des lecteurs. Parmi ces genres textuels, nous analyserons les articles journalistiques et les interviews, car l'utilisation de l'atténuation et précisément la structure de la concession *certes...mais* y apparaît de manière plus fréquente. En effet, comme nous l'avons souligné, les situations privilégiant ce type de procédés impliquent tant l'attitude du locuteur qu'une participation, fictive ou réelle, de son interlocuteur et, plus en général, du destinataire auquel il s'adresse. D'où le choix de nous servir d'interviews, reportant une situation d'échange direct d'informations entre le journaliste et son interviewé, ainsi que d'articles journalistiques qui, bien que généralement à la troisième personne et au discours indirect, présentent en fait l'emploi du discours rapporté, sous la forme de citations intégrées au texte. Par conséquent, notre examen se base sur 72 textes au total (30692 mots), dont 60 articles et 12 interviews (beaucoup moins récurrentes dans notre corpus), sur la période 1<sup>er</sup>-20 janvier 2007, dont l'analyse a été effectuée à l'aide du logiciel *AntConc3.2.1*.

### 4. Analyse du corpus

Le dépouillement du corpus nous a permis de remarquer que l'adverbe *certes* en tant qu'expression de la concession, en association avec la conjonction adversative *mais*, peut mitiger un propos énoncé par les participants à un entretien ou bien par les sujets cités dans des articles. A ce propos, il est tout d'abord possible de qualifier *certes* d'opérateur de la modalité énonciative.

Cette construction revient fréquemment dans notre corpus de référence: 52 occurrences, dont 13 figurent dans des interviews et 39 dans des articles. Avant de nous concentrer sur les valeurs sémantiques que ce procédé de modalisation peut revêtir, une remarque s'impose sur sa structure formelle.

Plusieurs agencements sont possibles. Ainsi, *certes* peut être remplacé par des marqueurs évidentiels, tel que *bien sûr*. En outre, *certes* peut être suivi de *toutefois*, qui présente en ce cas la même fonction que *mais* (ou *PA*, suivant Anscombe et Ducrot 1977: 28). Encore, *certes* peut ne pas figurer du tout dans l'énoncé à côté de *mais*, bien que le sens de l'énoncé soit en tout cas atténué. À la lumière de nos observations, nous avons opté pour un classement des occurrences selon le sens conféré à l'énoncé et à l'effet souhaité par l'énonciateur.

#### 4.1 Certes... mais péjoratif ou mélioratif

Lorsque le locuteur emploie la construction *certes...mais* en tant qu'expression de l'atténuation, il désire bien souvent nuancer un propos dont la portée est tout à fait négative. L'atténuation à travers cette structure peut se formuler de manières différentes.

Le premier cas, que nous allons nommer *A + B*, est caractérisé par un sens négatif, qui apparaît dans l'énoncé introduit par *mais*, là où *certes* introduit une idée plutôt positive. Le but envisagé consiste à rendre de façon moins directe et plus atténuée une nouvelle qui résulterait trop brusque et négative si l'on se servait d'un énoncé *non-bémolisé* (Haillet 2004a: 7).<sup>2</sup> En plus, cette tendance à faire figurer le point positif dans l'énoncé introduit par *certes* peut à notre avis dépendre de la propension à mettre tout d'abord en exergue, tant dans les titres que dans le corps des articles, les effets positifs d'une mesure économique. A titre d'exemple, si la deuxième partie de la phrase présente une forte atténuation de l'affirmation précédente, assez nuancée dans sa portée. Voici un exemple de notre corpus, tiré d'un article:

- (1) «Après plusieurs faux départs, la reprise économique se confirme» selon l'OCDE, l'organisation qui regroupe les trente pays les plus développés, avec une croissance d'«environ 2,25 % par an prévue pour 2007 et 2008». Une reprise, **certes, mais** fragile, ne peut s'empêcher de souligner l'institution, qui estime que des réformes structurelles sont nécessaires pour garder le cap. (lf05-01-11<sup>3</sup>)

Dans (1) la tournure apparaît dans sa forme *canonique*, en ce sens que ses deux constituants, *certes* et *mais*, y figurent. *Certes* revête ici le rôle de modulateur inférentiel manifeste, surtout par rapport à *mais*, qui garde son statut de marqueur d'opposition.

Au-delà de *A + B*, nous envisageons une possibilité supplémentaire, consistant en la présence unique de *mais* dans la phrase, faute de *certes*, au moins de manière explicite. D'où l'appellation *B*. Nous allons nous servir, pour son explication, d'un autre exemple, tiré d'une interview:

- (2) Le marché publicitaire français n'est-il pas déjà saturé? La place à prendre se fera au détriment des autres journaux, tant des gratuits que des payants ou de la presse hebdomadaire. Les gratuits, comme Metro et 20 Minutes, ont su introduire une nouvelle périodicité quotidienne auprès des jeunes, jusque-là plutôt tournés vers les

---

<sup>2</sup> Haillet (2004a: 7) considère la *version bémolisée* comme l'un des effets produits par l'activité discursive dans les cas de représentations différentes d'énoncés qui pourraient être produits dans les mêmes conditions. En détail, dans

(a) Il me fallait de la menthe, aussi; vous en avez? (Haillet 2004a: 7)

(b) Il me faut de la menthe, aussi; vous en avez? (Haillet 2004a: 7)

(a) est *version bémolisée* de (b).

Nous empruntons la terminologie d'Haillet pour nous référer à des énoncés nuancés.

<sup>3</sup> Nous tenons à préciser que ce sigle entre parenthèse, tout comme ceux qui vont suivre, sont à interpréter de la manière suivante: lf *Le Figaro*, 05 le jour du mois, 01 le mois de l'année, 11 l'ordre progressif du texte recueilli par rapport au corpus total.

magazines. Ils ont montré leur réactivité et la puissance de leur distribution. Cela a séduit les annonceurs. **Mais** le système n'est pas extensible et commence à s'essouffler. (lf08-01-23)

Contrairement à (1), où *certes...mais* figure explicitement et connote une forte atténuation de la portée des déclarations, (2) présente *mais* en tête de phrase: pour relever s'il est possible d'y appliquer une modulation inférentielle semblable à (1), nous allons tout d'abord nous appuyer sur la prise de position du locuteur, condition incontournable pour qu'il y ait une modulation. Or, si  $A + B$  montre une prise de position manifeste, due à la présence simultanée des deux éléments de la structure,  $A$  nous semble souligner simplement une réduction sans prise de position manifeste. En effet, dans (1), faute de  $A + B$ , la justesse des constatations émises ne serait que partielle (il est suffisant de remplacer *certes* par un autre adverbe ou locution adverbiale indiquant la certitude pour aboutir au même constat). En outre, il nous semble que cette construction joue le rôle de commentaire par rapport à ce qui précède, qui pourrait représenter une prémisse. Par conséquent, cette fonction de commentaire constitue une sorte de conclusion tirée de l'énoncé qui précède la construction concessive, lequel devient ainsi une argumentation successive. Ce qui est témoigné par le fait que la prémisse est une véritable citation dans (1).

L'énoncé (2), notamment  $B$ , présente une ressemblance par rapport (1), à savoir  $A + B$ , en ce sens que *mais* remplit dans les deux cas la même fonction  $PA$ , suivant Anscombe et Ducrot (1977: 28). Il ne s'agit, en effet, ni de conflit entre les notions exprimées, ni d'antagonisme:  $A + B$  et  $B$  se différencient alors à travers le trait réduction, qui ne figure que dans  $B$ .

Une différence ultérieure entre les deux exemples dérive des distinctions de genre textuel. Si dans le cas de l'article journalistique le scripteur fournit son commentaire par rapport à la citation proposée, dans le cas de l'entretien une reformulation de la part de l'intervieweur est plutôt difficile, quoique possible. Face à cette typologie de textes, le recours à des stratégies d'atténuation se vérifie, à notre avis, là où les interviewés ont du mal à fournir des réponses aux questions qui leur sont posées. Dans notre cas, l'interviewé lui-même argumente ses propres réponses, surtout lorsque celles-ci ne respectent pas complètement la question posée (2).

Malgré les différences que nous venons de présenter, et que nous allons mieux éclairer par la suite,  $A + B$  et  $B$  présenteraient la récurrence du même procédé atténuateur en termes de sens positif ou négatif de l'énoncé, que nous définissons POS/ NEG. Celui-ci apparaît 13 fois à l'intérieur des articles, 2 à l'intérieur des interviews.

Voilà deux autres exemples de *certes...mais* – *certes* étant exprimé ou non-exprimé, l'un tiré d'un article, l'autre d'une interview:

(3) *L'impression de hausse de prix peut s'expliquer par la mauvaise image donnée par les abus commis dans certains secteurs et certains pays, et par la tendance psychologique à toujours constater les augmentations plus facilement que les diminutions*, justifie la Commission. Il est vrai que depuis 1999 l'inflation dans la zone euro s'est établie en moyenne à 2,4% par an, un chiffre **certes** supérieur à l'objectif de la Banque centrale européenne (qui vise les 2%) **mais** plutôt encourageant dans un contexte d'envolée des prix énergétiques, notamment. (lf01-01-5)

(4) Les défauts de l'offre de formation sont-ils les seuls responsables des ratés du DIF? M. de V. - Le problème du DIF à mon avis est ailleurs. Chez Renault, nous avons beaucoup travaillé à l'identification des compétences dont nous aurons besoin demain, en réfléchissant à celles qu'on gardera en interne et celles qu'on

externalisera. Nous veillons à ce que les programmes de formation au catalogue Renault répondent à cela. Le problème du DIF est qu'il ne bénéficie souvent pas de cet ancrage qui permet à la formation d'être efficace. Il a donc du mal à démarrer. **Mais** il y a des contre-exemples: certaines branches ont fait un effort en amont, comme la métallurgie, la réparation automobile, le bâtiment ou la logistique, et ça marche. (lf19-01-10)

A bien voir, dans (3) et (4) nous nous trouvons face à la tendance opposée à (1) et (2): NEG/ POS plutôt que POS/ NEG, où *certes* (exprimé ou non-exprimé) introduit un sens négatif, *mais* une valeur plutôt positive. Le but visé ici est l'inverse du cas qui précède. Lors de la comparaison de deux énoncés, l'un présente une situation plus ou moins grave, l'autre l'atténue de manière à *soulager* la gravité de l'énoncé lui-même. (3) tend non seulement à modifier positivement la portée de la nouvelle fournie, là où le chiffre assez élevé de l'inflation est contrebalancé par l'augmentation des prix énergétiques, mais commente en quelque sorte la citation qui précède. C'est ainsi que dans cet exemple, tout comme dans (1), le journaliste argumente les citations qu'il vient de rapporter, participant ainsi à la nouvelle relatée. Ce *détachement* permettrait au journaliste de se montrer objectif par rapport à la nouvelle relatée. Toutefois, il est fort probable qu'il choisit *a priori*, de manière bien raisonnée, les mots à employer, prenant ainsi position à cet égard et laissant transparaître sa participation (quoique cachée) à la nouvelle elle-même. Cela sauvegarde pleinement l'efficacité de la citation, souvent d'experts en la matière, car celle-ci lui permet d'argumenter sa thèse (avec apport éventuel d'un commentaire personnel, comme dans notre exemple) ou d'en prendre les distances. Cela n'est que partiellement possible dans le cas des entretiens, dont (4), où l'échange interlocutif permet plus rarement à l'intervieweur de reformuler et de commenter les réponses de son interviewé dans les questions posées. D'où la fréquence de NEG/ POS (9 cas au total) plus réduite que POS/NEG, dont 7 occurrences dans le cas des articles, 2 dans des interviews.

(4), au-delà du trait NEG/ POS, a la même structure que (2). Les deux exemples présentent *mais* en tête de phrase, tout comme l'appartenance au même genre textuel. En plus, à partir des hypothèses que nous venons de formuler à propos de  $A + B$  et de  $B$ , il nous semble que le même trait de réduction rapproche (2) de (4), ainsi que le même *mais PA* (Anscombe et Ducrot 1977: 28). D'où la nécessité de fournir des paramètres supplémentaires pour mieux envisager les relations entre  $A + B$  et  $B$ , dont un test d'omission. Nous nous référons à la possibilité d'omettre *certes...mais*, là où les deux éléments figurent explicitement, ou bien *mais*, faute de *certes*, dans nos exemples, afin de constater leur rôle à l'intérieur de la phrase. Nos résultats montrent que, là où la signification de (1) et (3), avec ou sans  $A + B$ , est à peu près la même, le sens des énoncés (2) et (4) diffère suivant la présence ou l'omission de *mais*, qui y apparaît donc nécessaire. Il s'ensuit, sur la base de ces constatations, une opposition que nous définirons bémolisante en ce qui concerne  $A + B$ , non bémolisante ou de nécessité pour ce qui est de  $B$ .

#### 4.2 *Certes...mais* comme stratégie d'élargissement ou de restriction argumentative

Au-delà des remarques que nous venons d'effectuer, l'étude du corpus a également témoigné d'un autre emploi de *certes...mais*, que l'on pourrait définir en termes d'élargissement ou de restriction argumentative. Bien que *certes* (clairement exprimé ou non-exprimé)...*mais* envisage deux situations opposées, le sens porte cette fois sur une stratégie d'élargissement ou de restriction du contenu propositionnel de la part des journalistes (articles) et des interviewés (interviews). L'effet obtenu consiste d'après nous en un *crescendo*, notamment la superposition ou l'amplification de plusieurs éléments similaires ou distincts, là où le cotexte

contribue également à entraîner l'une des deux interprétations. Alors que *mais* apparaît souvent en association avec *aussi/ également* pour conférer à l'énoncé un sens d'élargissement, il figure avec *seulement* lorsqu'il porte sur une restriction. Dans le cas des articles, la stratégie employée consiste à présenter soit une situation plus restreinte suivie d'une autre plus élargie (-/+ , 4 cas dans les articles),

- (5) Selon des calculs encore officieux, l'euro est même, à cet égard, sur le point de dépasser le billet vert. C'est dire que la confiance dans la monnaie fiduciaire européenne est considérable. Au près des Européens eux-mêmes **bien sûr, mais aussi** des touristes du monde entier. Les citoyens de certains pays de l'Est et d'Afrique, pour des raisons diverses, préfèrent utiliser l'euro plutôt que leur monnaie nationale, dans leurs transactions quotidiennes. (lf01-01-1)

Soit le contraire, à savoir +/- (4 cas dans les interviews):

- (6) *Les attentes sur les bénéfices des entreprises demeurent élevées, mais pourraient faire l'objet d'une révision à la baisse au cours des prochains trimestres*, estime Serge Ledermann, le responsable des investissements de la banque suisse Lombard Odier Darier Hentsch (LODH). **Cela ne veut pas dire** que les bénéfices ne progresseront plus, **mais seulement** qu'ils progresseront moins vite. (lf04-01-7)

Pour ce qui est des interviews, enfin, l'interviewé se sert assez souvent (8 cas relevés) du procédé qui lui permet de comparer deux situations dans la plupart des cas parallèles, se référant à des domaines distincts:

- (7) Vous prévoyez aussi des synergies? Nous développerons les interactions entre les métiers de Foncia et ceux de la banque et de l'assurance. Les synergies futures, qui sont des synergies de revenus, sont évidentes en gestion de trésorerie et en crédit aux particuliers. Dans les prêts à l'habitat, **bien sûr. Mais aussi** en crédit à la consommation. (lf15-01-15)

Il s'ensuit que, même si les contenus et le sens des exemples 5, 6 et 7 diffèrent considérablement, le but des journalistes et de l'interviewé est de renforcer les déclarations préalablement émises. Dans le cas des exemples 5 et 6 plusieurs détails fournissent une explication et une confirmation du contenu de ce qui précède de la part du journaliste. Ces contenus montrent une polyphonie sous forme de données officielles rapportées par le journaliste dans l'exemple 6 et sous forme de citation ensuite argumentée par le journaliste dans l'exemple 7. Dans ces cas, la comparaison des deux situations, de la plus spécifique à la plus générale (ex. 5) ou vice-versa (ex. 6), est mise en exergue, tout comme le fait que l'article se structure autour d'une hétérogénéité énonciative plus ou moins manifeste véhiculant une pluralité de voix dans l'article: à côté du journaliste, d'autres énonciateurs prennent la parole dans le texte<sup>4</sup> (sous forme de citation ou de discours rapporté). En effet,

les événements qui surgissent grâce à l'information médiatique ne sont jamais au degré zéro, mais ils se modèlent en fonction des imaginaires prêtés à la cible, [...] un processus de communication sociale basé sur des systèmes de représentation linguistique et culturelle croisés où la question du dire se pose de manière évidente (Mattioda 2009: 74).

---

<sup>4</sup> Toutefois, nous tenons à préciser que la polyphonie apparaît également dans l'énoncé introduit par *certes*, bien que de manière plus subtile par rapport à *mais*.

Par contre, l'exemple 7 représente une argumentation plus ample de la part de l'interviewé dans sa réponse, où il présente, grâce à *bien sûr... mais*, la concomitance entre deux situations qui amplifient l'énoncé dont elles dépendent. Il est évident que l'interviewé a l'intention de souligner tous les avantages dus à une éventuelle création de nouvelles synergies économiques.

Nos observations, tout comme nos derniers exemples, nous permettent de mettre en exergue un trait ultérieur de *certes...mais*. À côté de la présence explicite de la structure toute entière et des cas où seulement *mais* figure, il est également possible que *certes* soit remplacé par d'autres marqueurs évidentiels, tels que *bien sûr* (ex. 5-7) et *cela ne veut pas dire* (ex. 6). Ce qui témoigne, encore, d'une polyphonie et d'un point de vue tout à fait subjectif du locuteur, qui prend position à l'égard du contenu propositionnel. En effet, le locuteur présente deux points de vue, l'un introduit par *A*, l'autre par *B*. Or, si *bien sûr* (ex. 5-7) et *cela ne veut pas dire* (ex. 6), tout comme *certes* et plus en général les marqueurs évidentiels, semblent attribuer à un *objecteur* (Maingueneau 1997) la portée du contenu propositionnel, à travers *mais*, *mais aussi*, *mais seulement*, le locuteur présente son véritable point de vue, bref son jugement de valeur à l'égard de ce qu'il relate. Par conséquent, on assiste à deux points de vue distincts, l'un où le locuteur semble s'aligner à la thèse de ceux qui ont énoncé *A*, l'autre où en fait il en prend les distances. Ce n'est alors qu'à travers *B* que ressort le point de vue réel du locuteur. En détail, quant à (5), (6) et (7), le but consiste à mettre en relief les actions menées par une entreprise, énoncées par l'un de ses représentants: celui-ci présente d'abord *A*, pour ensuite s'en éloigner face à *B*, qui représente sa position véritable.

## 5. Conclusions

L'analyse de notre *corpus* nous a partiellement permis de répondre aux questions initialement posées. S'il est indiscutable et inévitable que la parole publique - dans notre cas, le discours de vulgarisation économique - emploie largement des stratégies d'atténuation pour réguler les échanges et pour mieux gérer les impératifs de la politesse négative (Paissa 2009: 10), il est sans aucun doute possible de citer, parmi ces stratégies, *certes...mais*. Cette structure peut toutefois se présenter différemment en termes de forme et de contenu, suivant le genre de texte, mais surtout le contenu des énoncés et le but visé par l'énonciateur.

Quant aux différences entre les interviews et les articles, les premières offrent le contexte le plus propice à l'atténuation de la pensée puisqu'un échange direct y a lieu. En effet, lors de cette interaction, *certes...mais* permet à l'interviewé d'atténuer la portée de ses affirmations. Dans les articles, cette structure permet au journaliste d'exprimer ses opinions généralement sous la forme de commentaire aux nouvelles fournies par des sources officielles, donnant ainsi lieu à un texte polyphonique. En particulier, les occurrences de *certes...mais* se distinguent selon deux emplois différents: d'une part, l'interprétation des nouvelles relatées par l'énonciateur en termes péjoratifs ou mélioratifs; d'autre part, en tant que stratégie argumentative visant à comparer deux situations, où les avantageuses dépassent les désavantageuses. Bref, ce procédé module des énoncés, atténue les situations et leurs retombées, et met en exergue les effets les plus avantageux. D'où la possibilité de considérer *mais* comme un connecteur rectificateur dans  $A + B$  et dans  $B$ . Par conséquent, toutes les situations envisagées ont le trait commun de l'appartenance de *certes...mais* et de *mais* à *mais* au sens de *PA*.

Quant à la présence de *certes* dans les énoncés, ce marqueur est soit clairement exprimé, soit celé, soit remplacé par d'autres marqueurs de la même typologie. En tout cas, *certes...mais* confère une emphase indiscutable à la phrase, que nous pouvons qualifier d'adverbiale en présence des deux éléments, phrastique structurelle et non marquée là où



seulement *mais* est exprimé, généralement en tête de phrase. En plus, suite au test d'omission, nous avons relevé une opposition *bémolisante* dans le cas de l'apparition de *certes...mais*, une opposition *de nécessité* en présence de *mais* seulement. Il s'ensuit l'appartenance des deux situations à l'atténuation et à une prise de position nuancée de la part du locuteur, mais aussi, dans *certes...mais*, un amoindrissement de la modalité énonciative en termes de réduction.

L'ensemble de ces considérations nous permet alors de revenir à Haillet (2004a) et de nous aligner complètement à sa définition de l'atténuation comme une relation à deux termes, où une certaine attitude du locuteur se mêle à sa position face à la portée de son énonciation.

Pour conclure, une analyse plus ponctuelle permettrait de regarder de plus près d'autres éléments qui pourraient indiquer un nuancement de la pensée, tout comme de mieux creuser le domaine de la concession exprimée par *certes...mais*. Ces sujets pourraient ainsi constituer des pistes de réflexion pour des analyses successives.

### Références

- Anscombre, J. C., Ducrot, O. 1977. Deux *mais* en Français? *Lingua* 43: 23-40.
- Eggs, E. 1998. *Maîtrise du français et économie*. Paris: Editions LIRIS.
- Haillet, P.P. 2004a. Nature et fonction des représentations discursives: le cas de la *stratégie de la version bémolisée*. *Langue française* 142: 7-16.
- Haillet, P.P. 2004b. Procédés de modalisation: l'atténuation, Présentation. *Langue française* 142: 3-6.
- Le Figaro*: <<http://www.lefigaro.fr>> (dernier accès le 28 février 2007).
- Maingueneau, D. 1997. *Pragmatique pour le discours littéraire*. Paris: Dunod.
- Mattioda, M.M. 2009. Euphémismes et atténuation du dire dans la presse économique spécialisée: l'exemple du domaine de l'emploi. *Synergies Italie* n° spécial: 73-83.
- Paissa, P. 2009. Préface. *Synergies Italie* n° spécial: 5-11.
- Vittoz, M.B. 2007. La phraséologie au secours de la langue de l'économie: l'amour et la guerre. 422-434. In G. Bellati, G. Benelli, P. Paissa, C. Preite (eds.), *Un paysage choisi Mélanges de linguistique française offerts à Leo Schena*. Torino/Paris: L'Harmattan Italia/France.